

La fin du mythe de la forêt inépuisable

La réaction des entreprises et de l'État

Stéphane Castonguay

Number 86, Summer 2006

Des forêts et des hommes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7000ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Castonguay, S. (2006). La fin du mythe de la forêt inépuisable : la réaction des entreprises et de l'État. *Cap-aux-Diamants*, (86), 29–32.

LA FIN DU MYTHE DE LA FORÊT INÉPUISABLE LA RÉACTION DES ENTREPRISES ET DE L'ÉTAT

PAR STÉPHANE CASTONGUAY

Coupe à blanc, usage abusif d'insecticides et de phytocides, réduction de la biodiversité, voilà autant de termes pour décrire le comportement d'une industrie forestière qui a acquis une bien mauvaise réputation au fil du temps. Est-ce à dire que dégradation des écosystèmes forestiers rime nécessairement avec exploitation forestière? L'expérience historique révèle au contraire que des entreprises ont joué un rôle d'avant-garde pour implanter des mesures environnementales et protéger une forêt dont elles tiraient leurs bénéfices.

LA CONSERVATION

Nos environnementalistes contemporains trouvent une manifestation précoce de leurs revendications à la fin du XIX^e siècle dans le discours d'industriels et d'intellectuels surnommés, en Amérique du Nord, les conservationnistes. Leur but : exploiter rationnellement les ressources naturelles pour éviter le gaspillage et permettre aux générations de demain de jouir de ces mêmes ressources.

Un domaine de prédilection pour l'épanouissement de la pensée conservationniste est la forêt. Plusieurs militants de ce mouvement sont des marchands de bois prospères comme les James et William Little. Les Little, père et fils, comme plusieurs de leurs compatriotes sont inquiets de voir disparaître la forêt, eux qui la croyaient inépuisable quelques années auparavant. Ils partagent cette préoccupation avec des forestiers et des industriels américains qui militent pour que cesse le gaspillage de la matière ligneuse et pour que la forêt fasse l'objet d'une exploitation rationnelle. De même souhaitent-ils que les gouvernements fondent des écoles de foresterie pour former des techniciens capables d'instaurer une sylviculture respectueuse de la capacité de la forêt à se régénérer. Le Québec n'est pas en reste, et des membres influents de la Législature, comme Henri-Gustave Joly de Lotbinière, portent le flambeau de la conservation dans la province.

Revendiquer une action politique ne suffit pas. Encore faut-il que l'industrie veuille à protéger la ressource forestière. Plusieurs embauchent un professionnel de la foresterie pour que les coupes soient faites en fonction de la capacité de la forêt à se régénérer pour le besoin des générations futures – ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable. La création de l'École de foresterie à l'Université Laval par le ministère des Terres et Forêts du Québec, en 1910, assurera la formation

de forestiers qui travailleront dans les entreprises pour inventorier la richesse des concessions et proposer des plans d'aménagement aptes à assurer le renouvellement de la ressource forestière.

LA REFORESTATION

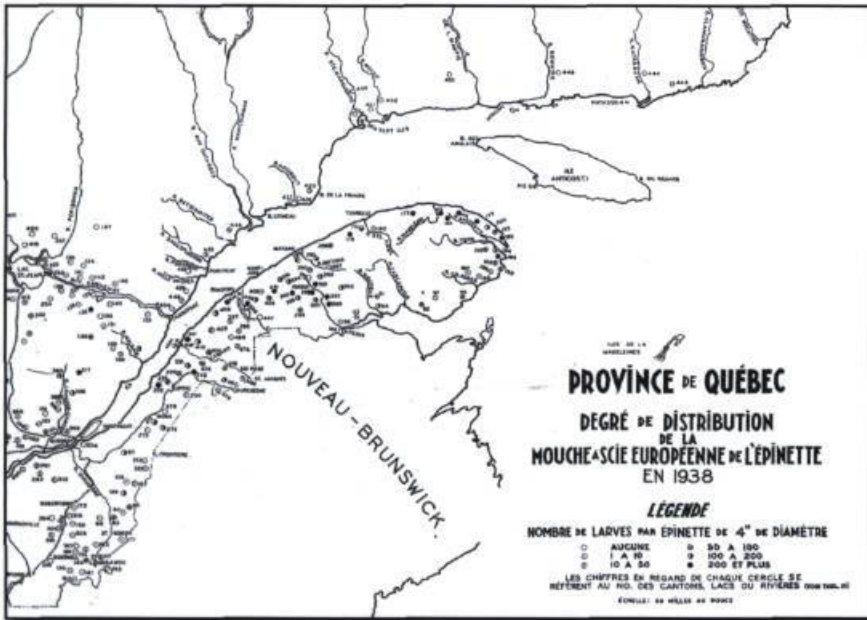
S'il est un domaine où les entreprises forestières se sont impliquées précocement, c'est bien celui de la reforestation. Avant même que le ministère des Terres et Forêts n'établisse une pépinière à Berthierville pour approvisionner en semis les particuliers et les entreprises désireuses de faire repousser la forêt, une compagnie de la Mauricie procédait déjà à la reforestation de ses concessions. Sous la direction de son forestier en chef, Ellwood Wilson, la Laurentide Pulp and Paper Company aménagea une pépinière en reboisant des terres acquises à Proulx, à proximité de son usine de pâtes et papiers, près de La Tuque. En 1909, la compagnie achetait 5 000 plants en Ontario, où le gouvernement provincial opérait déjà une pépinière pour rétablir des terres abandonnées par des colons qui, une fois le défrichement accompli et après quelques années d'exploitation agricole, étaient confrontés à un sol rendu inculte. En 1919, la pépinière comportait deux millions de plants, principalement de l'épinette (blanche, rouge et de Norvège) et sa capacité de production atteindra de dix à douze millions de plants par année, en 1930.



Gauche : Henry-Gustave Joly de Lotbinière. (Assemblée nationale). Droite : Ellwood Wilson. (*La Vie forestière*, vol. 5, no 6 (1930), p. 172).

■ Plantation de semis d'épinettes. (*La Forêt québécoise*, mai 1940).





■ Carte du territoire infesté par la tenthrède. Ministère des Terres et Forêts du Québec. Service d'entomologie, *Rapport annuel sur l'entomologie forestière*, 1939.

Une fois la Pépinière provinciale de Berthierville du gouvernement québécois entièrement fonctionnelle, les compagnies pouvaient dorénavant compter sur une source de semis pour construire leur propre forêt. Bien sûr, l'intérêt pour le reboisement gagna rapidement l'industrie papetière, mais des sociétés d'autres industries – comme la Singer Manufacturing Company, impliquée dans la fabrication de meubles – se lancèrent aussi dans cette entreprise. La plus importante d'entre elles fut sans aucun doute la Southern Power Company of Canada. Cette compagnie d'électricité desservait une bonne partie de la rive sud du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec. Même si elle était connue dans la région surtout pour son réseau de distribution, elle possédait quelques barrages hydroélectriques, notamment sur la rivière Saint-François. Pour embellir le terrain de son usine électrique des chutes Hemming, elle plante des arbres à Saint-Joachim-de-Courval, en aval de Drummondville, en 1926. Trois ans plus tard, elle fait de ce territoire sa pépinière pour s'approvisionner en arbres d'ornement. Les activités de cette pépinière prirent une toute autre tournure pendant la Seconde Guerre mondiale. Deux inondations importantes de la rivière Saint-François, en 1942 et 1943, ont

■ Pépinière Proulx. (Collection fonds Denoncour, CIEQ-UQTR).



mené la compagnie et ses partenaires économiques des Cantons-de-l'Est à concevoir l'aménagement d'une forêt sur les berges de la rivière Saint-François comme moyen de ralentir l'écoulement des eaux de pluie et de prévenir les débordements de la rivière. Le travail à la pépinière s'intensifia pour approvisionner les particuliers et les organisations – comme les 4-H, désireux de participer au reboisement et à l'embellissement de la rivière Saint-François. La Southern Canada Power embaucha un forestier d'expérience pour intensifier les activités de la pépinière et mener un travail de propagande auprès des agriculteurs et des municipalités des environs qui étaient tous encouragés à créer des forêts municipales. Ce forestier était nul autre que Ellwood Wilson, qui avait quitté la pépinière de Proulx après l'achat de la Laurentide par la Consolidated Paper and Power Company. Wilson travailla pour la Southern jusqu'à son décès, en 1952, après quoi la pépinière subsista une fois la Southern acquise par Hydro-Québec lors de la nationalisation de 1963. Aujourd'hui, ce territoire appelé la « Forêt de Drummond » abrite un sanctuaire tandis que la reconnaissance de sa valeur écologique témoigne des efforts de reboisement de la Southern Power Company. Quant à la pépinière de la Laurentide que le gouvernement avait acquise de la Consolidated, en 1936, elle est toujours en activité et elle est aujourd'hui intégrée au réseau des pépinières publiques du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

LE CONTRÔLE DES INSECTES

Outre la reforestation, une activité clé pour la conservation de la forêt vise à limiter les pertes attribuées à des fléaux comme les incendies forestiers ou les épidémies d'insectes ou de maladies végétales. Dans ces domaines aussi l'industrie forestière s'est montrée fort entreprenante, notamment pour lutter contre les insectes nuisibles et prévenir la diffusion des épidémies.

Au cours des années 1930, la découverte de la tenthrède européenne de l'épinette (appelée au début de l'infestation « mouche à scie » de l'anglais *sawfly*) sema la consternation chez les concessionnaires forestiers de la Gaspésie, car on ne connaissait pas de moyens de combattre cet insecte nuisible qui ravageait les peuplements d'épinettes. À la fin des années 1920, on avait procédé aux premiers essais d'épandage aérien d'insecticides – de l'arsenic de calcium en poudre. La technique était très dispendieuse et les résultats, très décevants.

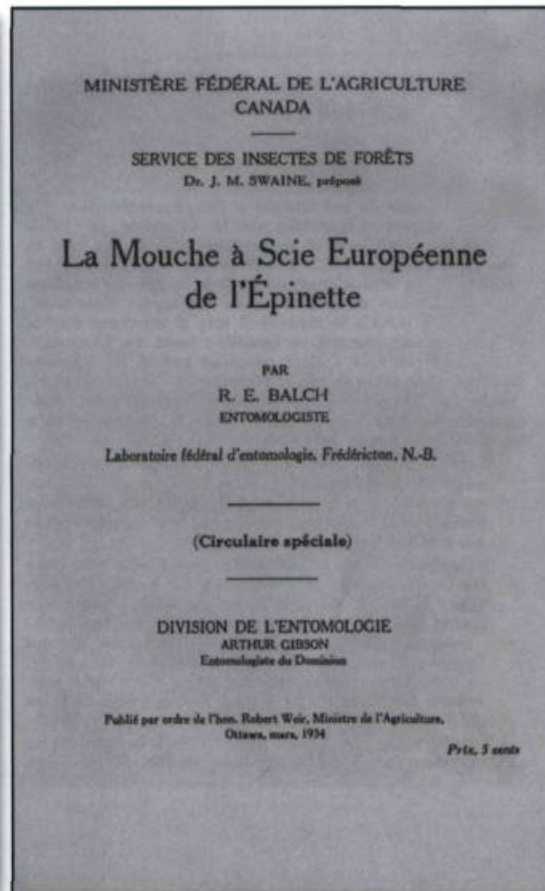
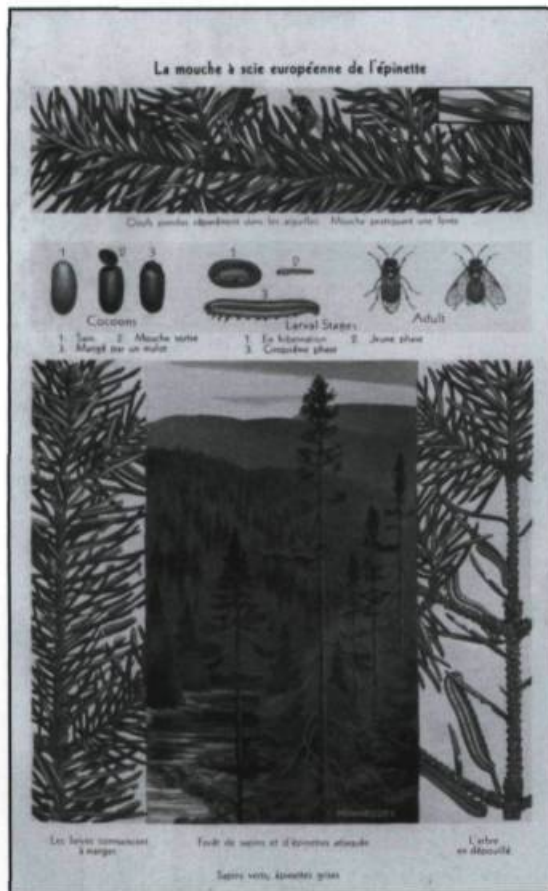
Pour contenir l'infestation de la tenthrède, des entomologistes à l'emploi du gouvernement fédéral proposèrent de recourir aux techniques de contrôle biologique, c'est-à-dire l'emploi d'insectes parasites pour tuer des insectes nuisibles, comme la tenthrède. La technique était communément employée en agriculture, dans les vergers fruitiers, dans les

champs céréaliers, et dans les jardins maraîchers. En milieu forestier, le gouvernement fédéral avait importé un insecte parasite d'Angleterre au début du siècle pour éliminer la tenthrède du mélèze, un insecte qui avait détruit les peuplements de tamaracks dans l'Est du Québec. Mais depuis 1910, aucun effort n'avait été fait dans ce sens et rien ne pouvait garantir le succès d'une telle entreprise. En l'absence de solution de rechange pour contrôler l'infestation de tenthrède, l'industrie forestière tenta sa chance. Regroupées dans la Southern Saint Lawrence Forest Protective Association et l'Association des industries forestières du Québec limité, des compagnies financèrent l'achat de dizaines de parasites en Angleterre qui furent confiés à des entomologistes, responsables d'en faire l'élevage et de les relâcher dans la forêt. Entre 1934 et 1940, les entomologistes propagèrent des dizaines de millions de ce parasite (*Dahlbominus fuscipennis zett*) dans les forêts du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie. Les employés de compagnies forestières parcouraient la forêt pour cueillir des cocons nécessaires à l'élevage, identifier la progression de l'épidémie, et relâcher des parasites qui attaquaient les œufs de la tenthrède. En l'espace de cinq ans, l'épidémie de la tenthrède déclina au point de disparaître. Paradoxalement, la responsabilité directe des parasites dans le déclin de l'infestation fut minime. C'est plutôt l'introduction accidentelle d'une maladie virale qui provoqua la disparition de la tenthrède.

Outre le financement des travaux en contrôle biologique, l'appui financier de l'industrie s'est aussi manifesté dans la prévention des infestations d'insectes. En effet, parallèlement à la campagne de lutte contre la tenthrède, l'industrie participa à la mise sur pied d'un réseau d'avertissement, en 1936. Ce réseau existe toujours, étant devenu depuis un système permanent de relevé des insectes forestiers. Pour ce réseau, les gardes forestiers et les employés des compagnies forestières sont informés des principales espèces d'insectes nuisibles, de leur comportement et de leur cycle évolutif. Une campagne d'éducation leur enseigne les connaissances nécessaires à l'identification de ces insectes. Dans le cadre de leur travail en forêt, le personnel des compagnies est mis à contribution pour détecter la présence de ces insectes et fournir aux entomologistes du gouvernement des spécimens et l'information nécessaire à l'identification des foyers d'infestation. Les entomologistes peuvent alors espérer contenir l'infestation dans ses premiers stades, avant que les dommages atteignent des seuils irréversibles.

CONCLUSION

La protection de la forêt, on le voit, est depuis longtemps une préoccupation des entreprises forestières. Bien sûr, la reforestation n'est pas une technique de conservation de la forêt au-delà de tout soupçon, surtout lorsqu'elle repose sur l'emploi



La tenthrède de l'épinette (tiré de R. E. Balch « La mouche à scie européenne de l'épinette ». Circulaire spéciale du Service des insectes forestiers, 1934).

d'un nombre limité d'essence d'arbres. En effet, une telle monoculture mène à une simplification de la biodiversité et à la formation d'un couvert forestier plus susceptible d'être victime d'épidémies de maladies ou d'insectes nuisibles pour les arbres. De même, les infestations d'insectes, même si elles sont combattues par des moyens biologiques qui comportent des risques moins importants pour l'environnement que l'emploi de certains insecticides chimiques, trouvent très souvent leurs origines dans les modes d'exploitation forestière. Plusieurs entomologistes affirment ainsi que si la tordeuse des bourgeons de l'épinette augmente la fréquence et l'intensité de ses cycles d'infestation depuis la fin du XIX^e siècle, c'est parce que les exploitants forestiers veillent à lui fournir un garde-manger pour nourrir ses populations.

Néanmoins, dans la première moitié du XX^e siècle, les entreprises ont travaillé à la conservation de la forêt. Une fois battu en brèche le mythe de la forêt inépuisable, les actions dans ce domaine ont visé à assurer un approvisionnement rentable en bois. Il a fallu faire mieux avec ce qui était disponible, ici et maintenant. La réponse à ce problème était de protéger la forêt à exploiter. Les entreprises étaient prêtes à assumer une part de ce travail qui nécessitait le contrôle des fléaux comme les incendies ou les insectes, le reboisement et une sylviculture pro-

gressiste. Il en allait de la rentabilité de leurs activités. Que ce soit à cause de la mécanisation accrue des méthodes d'exploitation de la forêt ou de la modification des modes d'allocation des concessions forestières, de telles initiatives sont moins fréquentes aujourd'hui, et c'est principalement la population qui, directement ou par l'entremise du gouvernement, défraie maintenant la protection d'une forêt qui demeure, en très grande partie, la propriété de la collectivité. ◆

Pour en savoir plus :

Stéphane Castonguay. *Protection des cultures, construction de la nature. Agriculture, foresterie et entomologie au Canada 1884-1959*. Sillery, Septentrion, 2004, 370 p.

Michel Girard. *L'Écologisme retrouvé. Essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, 312 p.

■ Stéphane Castonguay est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire environnementale du Québec à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

**EN AOÛT
JE ME POINTE
AU MOIS DE
R C H É O**

**DU 1^{er} AU 31
AOÛT 2006**

**DANS PLUS DE
50 LIEUX
À TRAVERS LE QUÉBEC!**



1 877 BONJOUR  

www.archeoquebec.com

APHCQ


Association des professeurs et des professeurs d'histoire des collèges du Québec

**Un regroupement de
professeures et professeurs
d'institutions de niveau collégial publiques et privées,
francophones et anglophones,
qui contribue au rayonnement de l'histoire
dans leurs milieux.**

*Pour information: Jean-Louis Vallée
(418) 248-7164 poste 117 • jlvallée@cec.montmagny.qc.ca*

ABONNEZ-VOUS!

CAP-AUX-DIAMANTS
DES FORÊTS ET DES BIENÊTES



(OU OFFREZ UN ABONNEMENT)

Détails en page 19.